



**U**n groupe de personnes motivées par le rayonnement culturel a constitué une Association dont le but est le suivant :

- améliorer l'orgue installé dans le temple de Clarensac en y ajoutant des jeux supplémentaires et assurer son entretien (révision et accord de l'instrument),
- promouvoir l'activité musicale en Vaunage, où n'existe aucun autre orgue à tuyaux comparable.

**L'association agit en lien avec :**

- la municipalité, propriétaire de l'orgue,
- l'Église protestante affectataire du temple,
- Nîmes-Métropole.
- les personnalités du village et de la Vaunage concernées par l'expression culturelle et artistique,
- des associations locales ou régionales.

**■ Votre soutien financier est indispensable pour assurer :**

- des concerts de toute nature, avec ou sans orgue,
- des conférences musicales, historiques ou techniques autour de l'orgue,
- l'éducation musicale en général, la formation de jeunes organistes, le perfectionnement des organistes régionaux...



Association des Amis de l'Orgue Massé de Clarensac.

# Association des Amis de l'Orgue Massé de Clarensac.

## Je participe à la vie de l'association :

- J'adhère à l'association : 15 €
- Je fais un don de : 20 €  50 €  100 €
- Autre montant : €

➔ Merci de votre don qui nous permettra de soutenir les activités qui nous tiennent à cœur autour de cet orgue.

Je fournis mes coordonnées pour être tenu(e) au courant des activités de l'association

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

tél : ..... Courriel : .....

En nous soutenant, vous permettez à l'association\* de se développer et de perpétuer l'excellence musicale et artistique tout en découvrant ensemble de nouveaux horizons.

### Exemple 1 :

Quand vous versez 100 € à un organisme d'intérêt général, votre réduction d'impôt est de 66€. **Votre don ne vous revient qu'à 34 €.**

### Exemple 2 :

Vous souhaitez que le montant à votre charge soit de 50 € après déduction. Votre don à l'association devrait s'élever à 125 €.

### La réduction d'impôt est alors de 75 €.

\*Journal Officiel du 27 Juillet 2013, n°3509 § 373  
Association d'intérêt général : 25 Novembre 2013.

➔ **Bulletin à envoyer à :** Association des Amis de l'Orgue Massé de Clarensac,  
Mairie de Clarensac, 5 place de la mairie  
30870 CLARENSAC.

**Président :** M. François CARREL, 04 66 81 5374

**Trésorier :** M. Alain LAURENT, 06 07 38 88 36

**Secrétaire :** M<sup>me</sup> Danielle MENPIOT, 04 66 81 42 71, 06 81 10 91 15

**Adresse :** [secretariat@orgue-clarensac.fr](mailto:secretariat@orgue-clarensac.fr)

